

Boralex, en partenariat avec deux MRC, soumissionne pour deux projets éoliens communautaires

Montréal (Québec), le 7 juillet 2010 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») est fière d'annoncer la soumission de deux projets éoliens, en partenariat avec respectivement la MRC de La Côte-de-Beaupré et la MRC de Témiscouata, dans le cadre de l'appel d'offres de 250 MW d'énergie éolienne issus de projets communautaires.

D'une part, le projet éolien communautaire de La Côte-de-Beaupré, présenté par Boralex et la MRC de La Côte-de-Beaupré, est situé sur les terres de la Seigneurie de Beaupré, propriété exclusive du Séminaire de Québec. Éloigné de toutes zones urbaines ou résidentielles, le site comporte des impacts visuels, sonores et environnementaux quasi inexistantes. De plus, ce projet bénéficierait de l'expérience préalable de développement des parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré situés sur le même territoire, projets éoliens octroyés dans le cadre de l'appel d'offres précédant de 2 000 MW d'énergie éolienne.

D'autre part, Boralex et la MRC de Témiscouata ont déposé le projet éolien communautaire de Témiscouata. Ce parc, situé sur des terres publiques dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata, bénéficie de la proximité de l'interconnexion et l'absence de résidence permanente sur le territoire proposé.

« La volonté et la collaboration de la MRC de La Côte-de-Beaupré et la MRC de Témiscouata ont été des facteurs clé dans le développement de ces deux projets éoliens » souligne monsieur Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex. Il ajoute que « Boralex espère, avec ces deux projets, poursuivre son développement éolien au Québec ».

Les deux projets, d'une puissance installée de 25 MW, bénéficient d'un solide appui de la communauté et d'un gisement éolien exceptionnel, tel que démontré par plusieurs années d'étude. Les parcs éoliens, s'ils sont retenus, bénéficieraient de la technologie du manufacturier d'éolienne Enercon, une entreprise implantée au Québec et dont le savoir-faire est mondialement reconnu.

À propos de Boralex

*Boralex est une importante société indépendante productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de centrales d'énergie renouvelable. Employant plus de 300 personnes, la Société exploite 28 sites totalisant une puissance installée de 410 mégawatts (« MW ») au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France. En outre, la Société est engagée, seule ou avec ses partenaires européen et canadien, dans des projets énergétiques en développement représentant plus de 300 MW additionnels, dont près de 100 MW seront mis en exploitation d'ici la fin de l'exercice 2010. Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans trois secteurs de production d'énergie – **éolienne, hydroélectrique et thermique**. De plus, Boralex détient 23 % des parts de Fonds de revenu Boralex énergie qui regroupe 10 centrales d'une puissance installée de 190 MW, au Québec et aux États-Unis. La gestion de ces sites est effectuée par Boralex. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX. Pour de plus amples renseignements, visitez le www.boralex.com ou le www.sedar.com.*

Pour de plus amples renseignements :

Madame Patricia Lemaire
Directrice, affaires publiques et communications
Boralex inc.
(514) 985-1353
patricia.lemaire@boralex.com